

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 10 septembre 2015 à 20h30

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 septembre 2015 à 20h30 à la mairie sous la présidence de M. Jean-Pol SIMON, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice, exceptés : Mme Eve-Marie LANNUZEL (pouvoir à Mr Bertrand Jénin) , Mrs Jean-Michel VIET (pouvoir à Mr Jean-Pol Simon) et Patrick DIE.

Secrétaire de séance : Mr Bruno ROCHON.

En marge de la réunion de conseil, Mr Viguié, président de l'association « Auberge de Verlaine », est intervenu pour une demande de cautionnement bancaire de la mairie sur une ligne de trésorerie au niveau du Crédit Agricole à hauteur de 5.000 €. Cette demande a été acceptée à l'unanimité et inscrite sur la convention musée/mairie.

1) APPROBATION

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 21 mai 2015 est adopté à l'unanimité.

2) TOUR D'HORIZON DU MAIRE

Mr le Maire fait part des réunions et manifestations diverses intervenues depuis la dernière réunion du conseil :

- 23/05 : assemblée générale de la Marpa
- 23, 24, 25/05 : fête patronale qui s'est très bien déroulée ainsi que la « Junivilloise » qui a battu son record de participants.
- 29/05 : assemblée de l'Amicale des sapeurs-pompiers.
- 02/06 : conseil d'école exceptionnel pour nouveaux rythmes scolaires, le 4 x 3/4h est passé à 2 x 1h30, ce changement a été adopté à l'unanimité.
- 05/06 : commission travaux.
- 09/06 : vernissage de l'exposition « Devoir de mémoire » à l'Atmosphère.
- 09/06 : présence Alter et Go pour réunion publique « éoliennes ».
- 10/06 : assemblée générale de l'office de tourisme.
- 18/06 : cérémonie patriotique.
- 19/06 : assemblée générale de l'étoile sportive de Juniville (football).
- 19/06 : gala de danse de Familles Rurales.
- 20/06 : tirage des jurés d'assises.
- 23/06 : réception de 2 membres du service des sports du conseil départemental pour l'organisation d'Arden Tour.
- 23/06 : conseil d'école.
- 25/06 : conseil communautaire
- 27, 28/06 : fête 1900 au musée Verlaine, très beau succès.
- 30/06 : réunion à l'Atmosphère avec Mr le Préfet au sujet « des nouveaux territoires »

- 07/07 : réunion CLECT.
- 08/07 : assemblée générale du SICOMAR.
- 13, 14/07 : Fête nationale.
- 23/07 : Arden Tour, activités sportives sur la place de la mairie.
- 24/07 : commission jury communal fleurissement.
- 30/07 : réception commercial Infocom pour réalisation agenda.
- 10/08 : commission jury communal fleurissement.
- 03/09 : réunion CCAS.
- 04/09 : assemblée générale association des parents d'élèves « pôle Verlaine »
- 05/09 : réception VSB développeur éolien, les documents sont consultables en mairie.
- 10/09 : conseil administration du collège la Retourne.

3) COMPTE-RENDU PAR MR LE MAIRE DE LA CLECT « commission locale d'étude des charges transférées »

La CCPR a décidé de mettre en place un fonds de concours pour toutes ses communes membres. Ce fonds de concours sera alimenté par le panier des recettes fiscales suivantes : CFE, IFER, TASCOM, CVAE et sera versé sous forme de subvention uniquement liée à l'investissement. Le 31.12.2013, le montant de ce panier était de 2.951.820 € et servira de base.

Chaque année, l'excédent de recettes encaissé par rapport à cette base sera calculé ; 70 % resteront à la com com et 30 % seront distribués aux communes :

10 % à la commune d'implantation

20 % repartagés entre toutes les communes et répartis à la population.

Pour Juniville le fonds de concours 2014 est de 3.448,93 € et l'estimation 2015 avoisine 4.500€.

Un powerpoint de la présentation est disponible en mairie.

4) POINT SUR LES TRAVAUX

- Cimetière : pavage allées principale et transversale devant la chapelle :

- devis Richard : 35.055 € HT

- Grandcolas : 45.390 € HT

- Clément : 41.760 € HT

Le marché est attribué à l'entreprise Richard.

- Tour de l'église : aménagement des abords avec stationnement handicapé :

- devis Richard : 39.430 € HT

- Grandcolas : 41.604 € HT

Le marché n'a pas été attribué, attente d'une nouvelle commission travaux sur le terrain.

- Sonorisation de l'église :

- réfection de la sonorisation de l'église, un devis a été déposé en mairie pour un montant de 5.783 € HT. Le conseil décide de prospecter pour demander d'autres devis.

- Chauffage de l'église :

- l'entreprise Flécheux commencera les travaux en octobre.

- Enfouissement des réseaux rue Beauséjour :
 - le montant du devis s'élève à 76.939 €, la part communale est de 25% de ce montant soit 19.235 €. La participation financière de la commune est acceptée à l'unanimité.
- Divers :
 - achat de peinture routière, de panneaux de signalisation et de 2 miroirs.
 - secrétariat : salle archives terminée, restent à effectuer la remise en état des toilettes et du bureau du maire.

5) DELIBERATIONS

- Remboursement de la caution totale à Mme Etringer Ludivine (départ logement château).
- Remboursement de la caution totale à Mr Mannarino Mario (départ logement château).
- Remboursement de la caution totale à Mme Harsigny Stéphanie (départ logement gauche 1 Rue Meunier). Le remboursement des travaux effectués par ses soins en 2009 n'est pas accordé : vote du conseil : 8 voix contre, 4 pour et 2 abstentions.
- Remboursement de la caution à Mr Bugnet Thibaut (départ logement droite 1 Rue Meunier) : 150 € seront conservés par la commune pour entretien de la chaudière et ramonage de la cheminée.
- Location du logement de droite + garage Rue Meunier à compter du 1^{er} octobre 2015 à Mme Demolon Corinne 510 €/mois.
- Location du logement de gauche Rue Meunier à compter du 1^{er} octobre 2015 à Mme Royer Delphine 480 €/mois.
- Location du logement + garage château 2^{ème} étage à compter du 1^{er} octobre 2015 à Mme Prillieux Delphine 400 €/mois.
- Location du logement + garage château 1^{er} étage à compter du 1^{er} octobre 2015 à Mr Dugard Tony 470 €/mois.
- 4 garages communaux sont disponibles : revoir les tarifs de location à la baisse.
- Admission en non-valeur de redevances assainissement non payées en 2013.
- Admission en non-valeur de titres non payés en 2013.
- Non restitution de la caution versée par Mme De Souza Jessica en 2012 pour logement château.

6) QUESTIONS DIVERSES

- Bruno Rochon fait un compte-rendu de la délégation « fêtes, cérémonies, culture, sport et relations avec les associations » :
 - Festival mondial des marionnettes : le devis des transports Guilloux pour ce déplacement du 26/09/2015 a été signé pour un montant de 440 €.
 - Une réunion de la commission avec l'ensemble des associations est prévue fin septembre/début octobre avec comme ordre du jour l'organisation du téléthon et le calendrier des manifestations 2016.
 - Un projet de spectacle de Noël pour les enfants de Juniville est à l'étude. L'organisation pourrait être confiée à l'association des parents d'élèves du pôle Verlaine et le spectacle financé par la municipalité.
 - Les devis pour l'achat de 20 tables rectangulaires 183x76 en polyéthylène ainsi que 10 tables rondes diamètre 154 (8 places) ou 183 (10 places) ont été présentés. L'hésitation porte sur les diamètres des tables rondes. La commande sera effectuée en semaine 38.
 - Des devis de podium sont présentés à titre indicatif, ceci dû au mauvais état du podium loué pour la fête patronale et surtout à sa dangerosité.

- Une réflexion a été faite concernant des demandes de devis pour l'achat de chapiteaux (barnums), Mr le Maire nous informe qu'un prêt de ce matériel est possible auprès de la CCPR.

Mme Maizières fait part que la CCPR peut éventuellement soutenir les associations pour des initiatives dans l'événementiel.

- Une réflexion a été faite sur nos équipements sportifs tant au niveau de la rénovation mais aussi de la construction (extension du dojo, terrain multisports, agrès de fitness extérieur, équipements nécessaires à la pratique de l'athlétisme et notamment le saut, réfection du terrain de tennis extérieur, entourage du complexe sportif,...).
- Mr le Maire nous fait part d'un mail reçu de la préfecture concernant l'accueil des migrants : le conseil municipal estime ne pas avoir les moyens nécessaires pour une réponse favorable.
- Mr le Maire nous informe que les bâtiments de la trésorerie et le presbytère vont être rendus à la mairie.
- Mr Laclaire nous informe de sa participation au conseil d'administration exceptionnel en présence de Mme Viereck, nouvelle principale :
 - présentation du nouveau logiciel de communication Pronote pour un montant de 1.158 €
 - étalement du paiement des ordures ménagères d'un montant de 3.758 € sur deux ans
 - montant du voyage de Hellbrönn pour 2.900 €.
- Mr le Maire nous fait part d'un courrier de Mme Lemaire concernant une demande de récompense pour les lycéens ayant eu la mention « très bien » au baccalauréat ; après en avoir débattu, le conseil ne donnera pas suite à cette demande.

La séance est levée à 23 h 30.